

## Notes bibliographiques

In: Revue d'histoire de l'Église de France. Tome 21. N°90, 1935. pp. 100-123.

---

Citer ce document / Cite this document :

Notes bibliographiques. In: Revue d'histoire de l'Église de France. Tome 21. N°90, 1935. pp. 100-123.

[http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/rhef\\_0300-9505\\_1935\\_num\\_21\\_90\\_2736](http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/rhef_0300-9505_1935_num_21_90_2736)

---

# NOTES BIBLIOGRAPHIQUES

## DOCUMENTS

D. J.-M. CANIVEZ. *Statuta Capitulorum generalium ordinis Cisterciensis ab anno 1116 ad annum 1786*. Tomus II : *Ab anno 1221 ad annum 1261* (Bibliothèque de la Revue d'histoire ecclésiastique, fasc. 10). — Louvain, Bureaux de la Revue d'histoire ecclésiastique, 1934. In-8° de xvi-490 pages. Prix : 20 belgas.

Nous avons déjà dit tout le bien que nous pensions de cette édition critique des statuts de l'ordre de Cîteaux qui remplacera fort avantageusement l'édition fragmentaire qu'avait donnée Dom Martène dans le tome IV de son *Thesaurus novus anecdotorum* (Cf. *Revue*, t. XX (1934), p. 256). Le tome II, qui vient de paraître, nous apporte même bien plus de textes inédits que le tome I : pour l'année 1229, par exemple, Dom Martène ne connaît que 8 statuts, la présente édition en donne 47; pour l'année 1251, la proportion est de 11 contre 75 et de 7 contre 52 pour l'année 1257. On peut juger par là combien indispensable était cette nouvelle publication.

Les statuts de cette seconde période (1221-1261) présentent autant d'intérêt que ceux de la période primitive : ils nous permettent de saisir le rayonnement de l'ordre de Cîteaux dans la chrétienté médiévale, à une des époques les plus brillantes de notre histoire religieuse. Tous les événements importants de la chrétienté, la Croisade contre les Infidèles, par exemple, ont leur écho dans les chapitres généraux de l'Ordre. Tous les grands noms du monde ecclésiastique et féodal passent tour à tour dans ces textes : papes et évêques, empereurs, rois, ducs, comtes. On y relève assez fréquemment les noms de saint Louis et de Blanche de Castille : comme tant d'autres, ils ont sollicité plusieurs fois les prières de tout l'ordre cistercien.

Comme nous l'avons noté précédemment, le chapitre général est l'organe régulateur de la vie cistercienne. Nombreux sont les statuts disciplinaires qui nous révèlent les difficultés qui surviennent dans les monastères et les abus qui peuvent s'y introduire. On constatera que l'ordre de Cîteaux fait, dans l'ensemble, bonne figure et réprime vigoureusement les moindres défaillances. Il n'a rien perdu de son esprit primitif. Nombreux sont également les statuts qui autorisent la construction de nouveaux monastères ou l'affiliation de monastères déjà existants. Ils permettent de suivre le développement de l'ordre pendant cette période, nous font connaître la date précise des nouvelles fondations, ainsi que le nom des grands personnages qui se sont intéressés à ces fondations.

L'apport liturgique de ce tome est particulièrement considéra-

ble, d'autant que Dom Martène a donné la préférence, dans son choix, aux statuts d'ordre disciplinaire. On notera l'introduction de nombreuses fêtes nouvelles soit dans l'Ordre tout entier, soit dans un royaume ou une province. C'est grâce à ces renseignements que le P. Trilhe a pu fixer avec précision le développement du sanctoral dans l'office cistercien (article du *Dictionnaire d'archéologie chrétienne et de liturgie*, t. IV, col. 1799). On pourra désormais se reporter facilement aux textes et ce sera tout profit pour les historiens de la liturgie.

Le travail qui incombait à l'éditeur pour la présentation de ces textes a été fait avec le plus grand soin. A peine si une lecture des plus attentives permettrait de relever quelques distractions : ainsi, la restitution du mot *archiepiscopus* devant *Tholosanus*, au lieu du mot *episcopus* (p. 293). Les monastères sont identifiés au bas des pages, à chaque mention, ce qui oblige à de nombreuses répétitions, mais facilite les recherches. Ici encore, il y a peu à reprendre, autant que nous avons pu en juger d'après les monastères de la province de Languedoc dont l'histoire nous est plus familière. Nous signalerons seulement que le monastère de *Sancta Maria de Olivis* (p. 338), situé près de Narbonne, s'appelle, en langue vulgaire, les Olieux et non les Olives. Les tables finales, qui seront accompagnées, nous dit-on, de cartes géographiques, permettront d'ailleurs à l'auteur de compléter et de préciser son travail d'identification.

En adressant une fois de plus nos félicitations au P. Canivez, nous souhaitons que le prochain volume paraisse aussi rapidement que celui que nous venons de présenter à nos lecteurs.

E. GRIFFE.

M. BRUCHET et E. LANCIEN. *L'itinéraire de Marguerite d'Autriche, gouvernante des Pays-Bas*. Introduction de M. Henri COURTEAULT (Ouvrage publié sous les auspices du Comité flamand de France). — Lille, Danel, 1934. In-4° de VIII-420 pages. Prix : 125 francs.

Du grand ouvrage qu'il avait entrepris sur Marguerite d'Autriche, gouvernante des Pays-Bas, l'ancien archiviste du département du Nord, M. Max Bruchet, n'a pu donner que la première partie dans son livre : *Marguerite d'Autriche, duchesse de Savoie*, qui lui valut le Grand prix Gobert décerné par l'Académie des inscriptions. Les forces lui manquant pour achever son œuvre, pour publier, comme il en avait aussi formé le projet, les papiers de la chancellerie de Marguerite d'Autriche, Max Bruchet pensa du moins rendre un dernier service à ceux qui viendraient après lui comme à tous ceux qui s'occuperaient des trente premières années du xvi<sup>e</sup> siècle : il établit l'itinéraire de l'archiduchesse avec les incomparables ressources que lui offraient les archives départementales du Nord. La mort le frappa tandis qu'il était occupé à réaliser son dessein. La plus distinguée de ses collaboratri-

ces, Mlle Lancien, se trouva là pour reprendre et terminer l'œuvre avec un dévouement et une compétence auxquels on ne saurait trop rendre hommage. *L'Itinéraire de Marguerite d'Autriche* est paru en 1934 sous les auspices du Comité flamand de France en un volume luxueusement édité de 420 pages.

M. Henri Courteault, l'éminent directeur des Archives nationales, le présente en une remarquable introduction où, après avoir rendu un dernier hommage à l'excellent travailleur que fut l'archiviste du Nord, il met en relief l'intérêt exceptionnel qu'offre ce livre pour l'histoire de l'Europe comme pour celle des Pays-Bas : ne fixe-t-il pas les étapes de la vie d'une princesse qui, de 1507 à 1530, assista à tous les grands actes diplomatiques, y joua souvent un rôle important, quand ce ne fut pas le premier. Avec un rare bonheur d'expression, il caractérise la politique de Marguerite d'Autriche dans la précieuse collaboration qu'elle ne cessa d'apporter d'abord à son père l'empereur Maximilien, puis à son neveu Charles Quint.

*L'Itinéraire* qui prend Marguerite à son berceau, à Bruxelles, le 10 et non le 11 janvier 1480, pour la suivre jusqu'à sa mort survenue à Malines le 1<sup>er</sup> décembre 1530, ne tient pas moins de 327 pages. Les dates y sont fixées de la manière la plus rigoureuse, d'après les papiers de la chancellerie; à plus d'une reprise sont rectifiées des erreurs commises par l'un ou l'autre érudit. La sécheresse de l'énumération des villes où est passée la gouvernante, est corrigée par des citations de lettres, des fragments de comptes, des extraits de chroniques contemporaines qui laissent entrevoir ici et là, comme un éclair, les jeux de physionomie de cette attirante figure.

Pour accroître encore l'intérêt de son œuvre, Mlle Lancien y a publié en appendice, avec une lettre de Maximilien, cent treize lettres inédites de l'archiduchesse; de ces lettres elle a reproduit parfois la minute en regard du texte expédié par la chancellerie : la comparaison de l'une et de l'autre est très suggestive. Ces lettres ont trait aux affaires publiques et privées; aucune n'est banale. Il y est question de la guerre de Gueldre, des relations de la Maison d'Autriche avec la France et l'Angleterre, de l'élection impériale de 1519, des grands traités qui se négocient alors. Quatre qui s'échelonnent de 1523 à 1528 se rapportent aux progrès de l'hérésie naissante du luthéranisme. D'une lecture souvent difficile — les fac similés des écritures de Marguerite et de ses secrétaires en donnent une idée — ces textes sont édités avec un soin qui est allé jusqu'au scrupule.

Le vœu suprême de Max Bruchet a donc été rempli : son *Itinéraire* a été publié. Il rendra aux historiens du xvi<sup>e</sup> siècle les plus signalés services.

A. LEMAN.

## HISTOIRE GÉNÉRALE

*Eucharistia*. Encyclopédie populaire sur l'Eucharistie, publiée sous la direction de Maurice BRILLANT. — Paris, Bloud et Gay, 1934. In-8° de x-1 022 pages, 60 francs.

Voici encore un nouveau volume de la précieuse collection : *Manuels du catholique d'action*. Il suit de très près son aîné, *Tu es Petrus*, et l'on ne saurait assez féliciter et remercier les directeurs de la librairie Bloud et Gay de l'inlassable activité dont ils témoignent. Rien ne les arrête, et la crise elle-même ne les empêche pas de publier sans cesse de nouveaux ouvrages. Sans doute, la confiance du public accompagne leurs efforts : elle est bien placée, car rien n'est plus utile, dans la bibliothèque ou sur la table d'un travailleur, qu'un manuel plein de renseignements précis. On a déjà discuté ferme sur le sous-titre d'Encyclopédie populaire qui figure sur la première page de chacun de ces gros volumes : je puis bien dire tout net que je ne l'aime pas beaucoup non plus. A qui fera-t-on croire que le peuple chrétien lira un travail de plus de 1 000 pages sur l'Eucharistie ? Sans doute a-t-on voulu exprimer l'idée que ces manuels, rédigés par des spécialistes, ne sont pas faits pour les spécialistes; et cela est vrai. Mais était-il nécessaire de le dire ?

Au reste, c'est là une vétille. Plutôt que de s'arrêter à la page de titre, mieux vaut ouvrir le volume et en examiner le contenu. Il serait injuste pourtant de ne pas saluer le nom du directeur qui a dressé le plan d'*Eucharistia*, qui en a recruté les collaborateurs, qui a surveillé l'exécution de l'ouvrage. Ceux qui ont lu les pages admirables par lesquelles Maurice Brillant a achevé *Christus* ne sont pas surpris de retrouver son nom en tête d'*Eucharistia*. Maurice Brillant est un laïc sans doute; mais, tout comme Ward, il sait fort bien sa théologie et, à l'occasion, rien ne l'empêcherait de l'enseigner. Ce qui vaut mieux, il a pour Notre-Seigneur l'ardent amour d'un disciple fidèle. Les quelques pages de préface qui ouvrent *Eucharistia* sont l'œuvre d'un cœur reconnaissant.

On ne saurait mieux donner une idée de la richesse de ce nouveau manuel qu'en en rappelant ici les grandes divisions. La première partie est, comme il convient, consacrée à l'institution de l'Eucharistie. Elle ne renferme qu'un chapitre, dont la rédaction a été confiée à un maître, M. J. Coopens, professeur à l'Université de Louvain. Vient ensuite l'histoire du dogme eucharistique, depuis la fin de l'âge apostolique jusqu'à nos jours : MM. Pourrat et Bardy se sont ici partagés la besogne... et l'on peut remarquer en passant que la table des matières (p. 1 014) oublie de signaler le chapitre IV de cette seconde partie.

La troisième partie est réservée à l'exposé doctrinal : elle est très complète, puisqu'on y trouve non seulement la doctrine catholique, résumée par le si regretté P. de la Taille, mais encore la doctrine des réformés, celle des anglicans, celle des chrétiens orientaux.

Les chapitres sur la piété eucharistique traitent de thèmes variés : la communion; le culte rendu à l'hostie (saluts et visites du Saint-Sacrement); l'élévation et l'exposition de l'hostie; les œuvres eucharistiques; le rôle social de l'Eucharistie; l'éducation eucharistique; la doctrine de la piété eucharistique. On a ici quelque peu l'impression de se promener dans une forêt vierge !

Nous trouvons ensuite une étude canonique et liturgique sur l'Eucharistie : par la force des choses, bien des renseignements qui nous sont ici donnés figuraient déjà dans *Liturgia*. Il n'était pas possible d'éviter ce double emploi. Dans la sixième partie qui est réservée à l'étude apologétique, deux chapitres seulement, mais excellents, de M. Birot et de Mgr Ruch : ce dernier sur les analogies païennes et sur les religions à mystères retiendra spécialement l'attention. La dernière partie est intitulée : les Lettres et les arts au service de l'Eucharistie. Enfin, deux appendices terminent l'ouvrage : l'Eucharistie et les saints; lexique des écrivains ayant parlé de l'Eucharistie. Ce lexique rendra service; mais il contient trop de noms : qu'a dit Eusèbe d'Emèse sur l'Eucharistie ? Le même personnage est donné comme le principal porte-parole du parti des Macédoniens... qui ne s'est organisé qu'après sa mort. Eustache d'Antioche, qui vient ensuite, s'appelle en réalité Eustathe, et je ne sais pas non plus qu'on ait de lui d'importants textes eucharistiques.

Il serait puéril de s'arrêter à ces détails. En réalité, *Eucharistia* est un bon et beau livre. Conçu et dirigé par un chrétien fervent qui est en même temps un homme de science, il porte partout ce double caractère : il est un témoignage d'amour et un témoignage d'érudition. Les deux choses ne vont-elles pas ensemble lorsqu'il s'agit de l'Eucharistie ?

G. BARDY.

Pierre RENOUVIN. *La crise européenne et la Grande Guerre (1904-1918)* (Peuples et civilisations, ... sous la direction de Louis HALPHEN et Philippe SAGNAC, vol. XIX). — Paris, Alcan, 1934. In-8° de 639 pages, 60 francs.

On ne saurait dire que l'auteur ait tenté une entreprise impossible, puisqu'il a réussi. C'était pourtant de l'audace que de chercher à résumer en un volume, même aussi compact que celui dont nous rendons compte, des années chargées d'événements aussi complexes. Le lecteur ne cherchera donc dans l'ouvrage de M. Renouvin que ce qu'on doit espérer y trouver, c'est-à-dire un résumé (d'une clarté digne des plus grands éloges), établi par un auteur qui domine son sujet avec la plus grande aisance. Nulle part on ne sent l'effort ou la peine, et cette aisance donne la mesure du travail qu'a dû fournir l'auteur.

L'ouvrage comprend trois livres : le premier : *la Crise européenne (1904-1914)* étudie les peuples et leurs gouvernements, les relations entre états, l'évolution politique et sociale, les alertes successives qui accompagnent la course aux armements, et l'ex-

plosion de 1914. Le second livre : *l'Europe en guerre (1914-1916)*; le troisième : *l'Intervention américaine et le dénouement* suivent, aussi bien qu'on saurait le désirer, les grandes lignes des opérations militaires, les manœuvres diplomatiques, la situation économique et politique des états, et les réactions réciproques de ces trois ordres de faits.

Il est bien évident qu'un tel ouvrage repose sur des études déjà très générales. Il ne fournit donc pas au lecteur le moyen de s'informer lui-même, ou de critiquer les thèses générales de l'auteur. Celui-ci d'ailleurs a été d'une impartialité rare. Chicaneurons-nous cette phrase de sa conclusion (p. 601) : « les régimes parlementaires ... ont traversé la crise sans dommage. *Ils ont fait preuve de souplesse et de solidité* » ? (C'est nous qui soulignons). M. Renouvin a l'ironie assez amère. C'est d'ailleurs moins qu'une bagatelle, et nous sommes persuadés que ce livre sera désormais indispensable à quiconque devra s'orienter dans l'histoire (d'une complication désespérante) des années que l'auteur a pris pour sujet.

P. d'HERBÉCOURT.

### BIOGRAPHIES

Chanoine P. FIEL. *Un sculpteur lorrain à Rome, Nicolas Cordier*. — Nancy, les Arts graphiques, 1933. In-4° de 17 pages.

L'auteur a fait tirer à part cette notice, parue dans le « *Pays Lorrain* », n° de mars 1933. Né en Lorraine vers 1567 (on ne connaît ni sa famille ni son lieu de naissance), Cordier passa toute sa vie à Rome, travailla pour les papes Clément VIII (tombeaux de ses parents, à la Minerve) et Paul V (chapelle Borghèse à Sainte-Marie-Majeure), fonda les statues de Paul V à Rimini, et d'Henri IV à l'entrée de la basilique du Latran, en 1608. Il mourut à Rome le 29 novembre 1612. La notice de M. le chanoine Fiel est aussi solidement documentée qu'attrayante, et ornée de bonnes photographies.

P. d'HERBÉCOURT.

Dr A.-N. RABOURDIN. *Nicolas Rabourdin*. — Rambouillet, P. Leroy, 1934. In-16 de 46 pages et un portrait.

Intéressante biographie d'un descendant d'une ancienne famille beauceronne, attachée depuis plusieurs siècles à la culture du sol. On rencontre parmi ses membres des prêtres, des hôteliers, des régisseurs de seigneuries, etc. L'auteur retrace la vie d'un prêtre qui remplit à Rambouillet, à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, les importantes fonctions de chapelain de l'Hôpital royal, fondé par le duc de Penthièvre. Son empressement à prêter le serment schismatique et à devenir « abbé constitutionnel » lui valut les charges de commissaire et de procureur de la commune. Le 19 brumaire an II, il dépose ses lettres de prêtrise et se retire dans son pays

natal à Aunay-sous-Auneau où il passe en sécurité les jours de la Terreur. A la reprise du culte il exerce encore pendant quelque temps son ministère à l'Hôpital et enfin se retire comme aumônier dans un château près d'Ablis où il meurt en 1823, après avoir, dans son testament, affirmé son attachement à la religion catholique, apostolique et romaine.

Tout en faisant très large la part des circonstances atténuantes, nous ne pouvons accepter les conclusions de l'auteur qui apprécie l'apostasie de l'abbé Rabourdin avec une indulgence que peut excuser la piété filiale, mais trop excessive devant l'abandon du devoir.

L. LEFÈVRE.

LÉON BRÉTAUDEAU. *Le bienheureux Pierre-René Rogue, prêtre de la Mission (1758-1796)*. — Paris, Desclée de Brouwer et Cie, 1934. In-8° de 152 pages.

M. Pierre-René Rogue, né à Vannes en 1758, ordonné prêtre en 1782, entra dans la congrégation des Prêtres de la Mission en 1786. Après son temps de probation, il fut envoyé comme professeur de théologie au grand séminaire de Vannes dont il était lui-même ancien élève. A ses fonctions de professeur, il joignit celles de vicaire de la paroisse du Méné. Survient la Révolution. M. Rogue refusa le serment à la Constitution civile du clergé, il refusa également plus tard le serment de maintenir la liberté et l'égalité. Il figura sur la liste des prêtres réfractaires du département de Vannes, condamnés à la déportation. Il ne quitta pas Vannes cependant : il y exerça en se cachant, avec un admirable dévouement, le saint ministère pendant toute la Terreur. Ce n'est que sous le Directoire, quand il y eut une reprise de la persécution religieuse, qu'il fut dénoncé traîtreusement par des individus qu'il avait obligés. Arrêté, jeté en prison, il refusa d'user de la faculté, qui lui fut offerte, de s'échapper. Traduit devant le tribunal criminel, sous l'inculpation de prêtre réfractaire, il fut condamné à mort le 2 mars et exécuté le 9 mars 1796.

Le 27 mai 1934 l'Église, sur la proposition de la Congrégation des rites, proclamait bienheureux Pierre Rogue, martyr de la Révolution.

Le livre de M. Léon Brétaudeau, agréablement illustré, est une contribution intéressante à l'histoire religieuse du diocèse de Vannes pendant la période révolutionnaire. Il vise à édifier autant qu'à instruire : de là un style quelque peu onctueux qui ne convient pas parfaitement à une œuvre historique.

R. D.

P. LÉON VEUTHEY. *Un grand éducateur. Le Père Girard (1765-1850)*. — Paris, E. de Boccard, 1934. In-8° de VIII-324 pages.

Voici une figure originale et remarquable : celle d'un religieux suisse qui eût pu être un grand philosophe, et qui fut simplement



un éducateur de premier ordre. La vie et les idées du P. Girard sont étudiées dans ce livre avec une sympathie fraternelle qui n'exclut pas l'impartialité.

Né à Fribourg, entré à seize ans chez les Cordeliers, il fait l'année suivante sa philosophie en Allemagne; mais quelle philosophie ! Réduit à choisir entre le rationalisme de Wolff et le matérialisme de Locke, il opte pour le premier, dont il gardera toujours quelque teinte. Cette formation hasardeuse d'un religieux à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle donne tout de même à penser... La théologie, après cela, lui parut antirationnelle, et une crise grave en résulta; il revint à la foi par le cœur.

Ses expériences personnelles, si douloureuses, inspirèrent plus tard le philosophe et le pédagogue. Éducateur-né, il fut sous ce rapport un maître incomparable, auquel ont rendu hommage des protestants tels que Naville, et des laïcisans tels que Compayré. Il adopta et perfectionna l'enseignement mutuel, tout à ses débuts et si discuté alors, surtout en France, mais pour des raisons de religion et de politique entremêlées, plutôt que de pédagogie. Ce n'était pourtant qu'une question de méthode et non de principe : elle consistait à répartir les enfants en petits groupes, sous la direction de camarades plus avancés, appelés moniteurs, qui leur répétaient les leçons du maître, sous le contrôle actif de celui-ci; de là le nom d'enseignement *mutuel*. On l'opposait à celui des Frères ou des Jésuites, qui instruisaient eux-mêmes, simultanément, une classe ou une division entière : d'où le nom d'enseignement *simultané*. Sous ces questions de méthodes se cachaient d'âpres conflits religieux et sociaux, auxquels le bon Père Girard était complètement étranger, mais dont il fut constamment la victime. En Suisse, on lui reprochait de favoriser le nivellement des classes; et il est vrai qu'il fut un précurseur de l'« école unique »; mais il voulait rapprocher les rangs, non les confondre. En France, sous la Restauration, l'école mutuelle fut de part et d'autre en proie aux passions partisans, chère aux libéraux par hostilité contre les Frères et, pour ce même motif, très suspecte au clergé. La Mennais, comparant les deux écoles, écrivait : « La question est bien simple; il s'agit de choisir entre la société et l'anarchie. » La mutuelle, d'ailleurs, prêtait à la critique, étant réduite chez nous à un froid mécanisme où il n'y avait rien pour le cœur, tout à l'opposé de l'école du P. Girard, dont les enfants étaient enthousiastes. Sa méthode, essentiellement intuitive et inductive, allait des faits aux lois, de la pratique à la théorie, de la langue maternelle à la grammaire, de l'Histoire Sainte et de l'Évangile aux formules abstraites — trop — du catéchisme. Elle n'avait qu'un défaut, mais grave : sa difficulté pour le maître; le P. Girard y excellait, mais c'était le P. Girard. Les deux méthodes ont fini, je crois, par se combiner ensemble dans les écoles. Quoi qu'il en soit, l'évêque de Lausanne et Genève, ému de la défiance invincible de l'épiscopat français, proscrivit la mutuelle en 1821. Ce fut la plus cruelle épreuve du P. Girard.

C'est ainsi qu'une question en soi purement pédagogique est devenue un des épisodes marquants de la lutte religieuse sous la Restauration; et à ce titre elle intéresse l'historien, qui trouve, d'ailleurs, maintes choses à glaner dans cet ouvrage. Voyez, par exemple, le P. Girard devenu à trente-quatre ans le premier curé catholique de Berne depuis la Réforme. Nommé à ce poste par un gouvernement révolutionnaire, il réussit, dans un milieu protestant plein de préjugés séculaires et de défiances très vives, à implanter solidement le catholicisme sans provoquer la moindre réaction, bien mieux, en s'attirant toutes les sympathies. Sa méthode ? Pas de relations mondaines : prêtre, rien que prêtre; la charité, l'exemple d'une vie chrétienne; pas de controverse : l'Évangile tout pur, sans nulle attaque aux croyances d'autrui, toutefois en insistant sur le dogme. Ayant obtenu des protestants le chœur d'une église dont eux-mêmes occupaient la nef, il fit de beaux offices, avec chants communs et traduction en regard du texte; et les protestants d'accourir, stupéfaits d'entrevoir, après trois siècles, le vrai visage du catholicisme.

Le P. Girard eut des admirateurs et des amis fidèles dans tous les camps. Victor Cousin fut du nombre, et aussi les pasteurs François et Ernest Naville, dont le premier publia une partie de ses ouvrages, et dont le second lui a consacré une notice. Mais ces amitiés mêmes, qui honorent tant son esprit et son cœur, le rendirent suspect à ses coreligionnaires. Ce grand homme et ce saint religieux, qui avait en horreur la politique et les partis, fut rangé à toute force dans un camp qui n'était pas le sien, méconnu et persécuté dans sa ville natale. Ce ne fut qu'après sa mort, et pas tout de suite, que l'unanimité put se faire sur son nom.

L'ouvrage du P. Veuthey, bien écrit, a néanmoins je ne sais quoi de « flou », avec des répétitions et des longueurs, trop peu de dates, et pas d'Index onomastique, ou analytique, si utile aux chercheurs. Quelques lapsus : on ne dit pas « sans *ne* » (p. 23). A la page 94 : « ne pouvait dire que du bien de Pestalozzi », signifie évidemment : « ne pouvait pas ne dire que du bien ».

Je regrette surtout que cette excellente biographie d'un homme illustre apparaisse trop isolée de l'histoire générale de son pays, des conditions politiques ou religieuses où il a vécu. Le *Sonderbund* en particulier, résultat de longues provocations ou de malentendus funestes, méritait mieux qu'une page assez peu nette (290-291). Et l'on ne s'explique bien ni les événements locaux de Fribourg, ni la sévérité du P. Girard envers les catholiques suisses, dont l'expédition, d'ailleurs peu glorieuse, causa une si vive espérance, puis une déception si profonde et si humiliée chez les catholiques de France : « la défaite a été honteuse », avoua Montalembert à la tribune, le 14 janvier 1848. Le P. Girard, alors octogénaire, en subit durement le contre-coup. Et il eut en mourant cette suprême tristesse de voir les deux confessions de sa patrie séparées désormais non plus seulement par la tête, mais par le cœur.

Ernest SEVRIN.

*La fondatrice de la congrégation des Bénédictines de N.-D. du Calvaire, Madame Antoinette d'Orléans-Longueville, marquise de Belle-Isle, en religion Mère Antoinette de Sainte-Scholastique (1572-1618)*, par une Moniale de la même Congrégation. Préface de Georges RIGAULT. — Poitiers, Imprimerie moderne, 1932. In-12 de ix-503 pages, 25 francs.

Il y a peu de temps, en 1933, nous avons présenté dans cette *Revue* le bel ouvrage que le chanoine Dedouvres a consacré à l'illustre P. Joseph et nous avons signalé parmi les manifestations de l'activité prodigieuse de l'« Eminence grise », la création d'une congrégation religieuse de femmes qui existe encore, celle des Bénédictines du Calvaire. Or, voici que paraît, pour compléter le livre de M. Dedouvres, la biographie de celle qui fut l'auxiliaire du P. Joseph dans cette création. C'est une grande et haute figure que celle de Madame Antoinette d'Orléans-Longueville, fondatrice avec le P. Joseph, de la Congrégation des Bénédictines de N.-D. du Calvaire. Par sa naissance et par son mariage, elle appartient à la plus haute noblesse, descendant de Charles V, roi de France, cousine d'Henri IV, bru du maréchal duc de Retz, belle-sœur de deux évêques et d'un archevêque de Paris, mère du duc Henri de Retz, tante de la duchesse de Longueville et du trop célèbre coadjuteur. Mais elle est plus grande encore par l'âme que par le rang social et l'auteur de la préface, M. Georges Rigault, lui trouve à bon droit, à elle comme à plusieurs de ses contemporains, une affinité avec les héros cornéliens. Le fait est qu'elle a toujours placé très haut son idéal de vie. Veuve à vingt-quatre ans, elle quitte le monde malgré l'opposition acharnée de sa famille et, en 1599, elle entre au couvent des Feuillantines de Toulouse qui ont adopté la réforme très austère du quercynois Jean de la Barrière. Mais des personnes de bien, qui travaillent à la restauration de l'esprit religieux dans les cloîtres, ont des vues sur elle et engagent l'abbesse de Fontevault à la demander comme coadjutrice. Là voilà donc grande-vicaire de Fontevault. C'est là qu'elle voit le P. Joseph qui sera désormais son guide. Devant la résistance que rencontrent ses projets de réforme, Mme d'Orléans quitte Fontevault pour aller s'établir, avec quelques religieuses, au prieuré de Lençloître, en Poitou, qui en dépend. Mais à Lençloître, comme à Fontevault, Antoinette d'Orléans se heurte à l'opposition de l'abbesse de Fontevault et c'est alors que, soutenue par le P. Joseph, elle fonde à Poitiers l'ordre du Calvaire, où elle pourra satisfaire sa soif d'austérité et de mortification (25 octobre 1617). Notons que cet Ordre, plus heureux que d'autres, a survécu à la Révolution et qu'il compte actuellement en France huit maisons.

Antoinette d'Orléans mourut l'année suivante, en odeur de sainteté. La moniale qui nous a raconté sa vie l'a fait avec une simplicité distinguée et elle a fort exactement tiré parti des documents qu'elle avait à sa disposition. Son livre n'est donc pas seulement un livre édifiant, c'est une contribution sérieuse à l'histoire de la Renaissance religieuse au début du XVII<sup>e</sup> siècle.

## MONASTÈRES BÉNÉDICTINS

Pierre TISSET. *L'abbaye de Gellone au diocèse de Lodève, des origines au XIII<sup>e</sup> siècle.* — Paris, librairie du Recueil Sirey, 1933. In-8° de 247 pages, 32 francs.

Fondée vers 804, l'abbaye de Gellone a son cartulaire définitivement constitué au début du XIII<sup>e</sup> siècle (le dernier acte qui y soit inséré est une charte de 1236). M. Tisset étudie l'histoire de l'établissement bénédictin entre ces deux dates. Ce n'est pas une histoire complète qu'il nous donne. Il faudrait pour cela que l'état des documents le permît. Mais il a concentré son attention sur « quelques îlots ... qui émergent de place en place dans un océan d'oubli et de silence ».

Le travail est conduit avec une prudence, une méthode et une information excellentes. C'est une joie pour le lecteur de voir figurer ailleurs que dans la bibliographie, non seulement les actes et les livres intéressant directement l'histoire de Gellone, mais les grands travaux qui traitent de l'histoire des abbayes à la période choisie. De cette manière l'information prend l'ampleur nécessaire et la monographie devient vraiment une contribution à l'histoire générale. Il faut vivement remercier M. Tisset d'avoir ainsi compris son travail. Par malheur pour notre impatience, il a réservé pour un travail ultérieur un certain nombre de questions fort intéressantes concernant les actes juridiques (donations, échanges, ventes), la condition des hommes de l'abbaye, les revenus des moines, les différents modes de tenure et enfin, un gros morceau, les droits de justice de l'abbaye et leur exercice.

Son livre étudie d'abord la vie du fondateur et de sa famille. Sur la *Vita Willelmi*, et sur saint Guilhem, il trouve le moyen de compléter les remarques de Bédier. Il est impossible de le résumer. Disons seulement que désormais les auteurs qui se préoccupent de la *Geste* des Narbonnais devront consulter son travail.

Impossible non plus de résumer le chapitre concernant les relations, souvent tendues, d'Aniane et de Gellone. Bédier a rendu leur lutte célèbre. Là encore M. Tisset précise et discute. Il est difficile de ne pas être de son avis.

Le chapitre III (Historique de l'abbaye) comprend les notices sur les trente-et-un abbés qui régirent l'abbaye du IX<sup>e</sup> au XIII<sup>e</sup> siècle, puis une étude sommaire sur les deux prieurés de Sauve et Meyrueis, le couvent des religieuses et le nom de l'abbaye (d'abord Gellone, puis, vers le XI<sup>e</sup> siècle, le nom du fondateur se substitue au nom du lieu).

Le chapitre IV fait l'historique des relations de l'abbaye avec ses protecteurs temporels. D'abord abbaye royale (probablement), Gellone est cédée en fief par le vicomte de Béziers au marquis d'Anduze, puis elle lutte pour conserver sa pleine indépendance, tout en jouissant de la protection des seigneurs dont les fiefs avoisinent ses terres (mais les essais de *custodia* sont assez peu nets);

elle se tourne ensuite vers le roi de France pour obtenir de lui une protection assez lointaine pour ne pas être gênante, et se défend contre les tentatives des comtes de Toulouse et les vicomtes de Lodève, ces derniers devenant peut-être plus inquiétants quand la vicomté aura passé en 1188 aux mains de l'évêque de Lodève lui-même.

Car, et c'est le sujet du chapitre V, l'abbaye tient essentiellement à garder le maximum d'indépendance. Elle lutte de tout son pouvoir pour devenir directement dépendante du Saint-Siège. La question, après maints incidents, fut précisée en 1284, par un arbitrage confirmé et corroboré en 1286. L'évêque n'a plus sur l'abbaye et ses dépendances qu'un pouvoir limité à l'exercice de son pouvoir d'ordre (collation des sacrements, réconciliation des hérétiques, consécration des vierges, des églises et des autels, dégradation des clercs déshonorés).

M. Tisset montre dans une étude précise et fort intéressante comment la *tutela et defensio apostolicae Sedis* se transforme peu à peu en exemption. Pratiquement l'abbaye est libre. Le Saint-Siège se réserve le droit de confirmer l'élection de l'abbé. On ne voit pas que l'évêque ait exercé sur l'abbaye le droit de visite. Pour ses dépendances, il faut distinguer.

Le chapitre VI, consacré à l'administration de l'abbaye, ne donne pas lieu à des remarques très nouvelles. On trouve à Gellone les offices claustraux qui sont de règle chez les Bénédictins. Ce qui est plus intéressant, c'est l'étude des officiers laïcs. Les principaux sont les *bayles* ou *viguiers*. Ils apparaissent à Gellone vers le milieu du XI<sup>e</sup> siècle. Leur rôle est en gros celui d'une sorte d'intendant chargé de faire rentrer les droits que les tenanciers doivent aux abbés, et pour se payer de leur peine, ils perçoivent des redevances personnelles en nature. Un trait curieux et qui montre bien la tendance générale de l'époque à transformer les fonctions en fiefs héréditaires, c'est qu'il se fonde des dynasties de bayles, qui naturellement entrent en conflit avec l'abbaye, et qui peuvent devenir dangereuses quand la baylie est entre les mains d'un châtelain local.

Les terres sont exploitées de deux façons : directement et par des tenanciers. Ce deuxième mode d'exploitation se généralise au X<sup>e</sup> et au XI<sup>e</sup> siècle, conséquence directe de la rareté des capitaux et de la main-d'œuvre. A la fin du XII<sup>e</sup> siècle les cessions de terre moyennant une redevance et un engagement de cultiver et de faire rendre une plus-value aux fermes cédées ne se retrouvent plus dans les documents.

Plusieurs appendices complètent le travail. Le principal est une liste des titulaires d'offices claustraux. Cette liste est établie très ingénieusement de manière à faire saisir le passage d'un même moine d'un office à l'autre.

E. JARRY.

Dom Armand SÉQUESTRA, O. S. B. *Sant Pere de Besalú, abadia reial de la Congregació benedictina claustral Tarraconense (977-1835)*. — Edicions de Santa Maria del Mont, 1934. In-8° de 179 pages, plus 11 pages non numérotées.

Ce livre est l'histoire détaillée d'un monastère bénédictin catalan, présentée sous la forme d'un catalogue des abbés. L'importance du comté de Besalú dans l'histoire de la Catalogne et la beauté de l'église romane qui subsiste aujourd'hui de ce monastère, donnent à ce livre un intérêt très vif. L'auteur, qui s'excuse dans l'avertissement de ne pas donner de cette abbaye « une histoire écrite selon toutes les règles de l'érudition moderne », a recueilli patiemment (et ce fut l'œuvre de dix années de sa vie) toutes les données qu'il a pu trouver se rapportant à Sant Pere de Besalú. En présentant au public le fruit de ses recherches, il n'a voulu faire œuvre « ni d'érudit, ni de panégyriste, ni de lettré, mais seulement de simple annaliste, et il s'est guidé sur la tradition bénédictine de la véracité historique. Des ouvrages comme celui-ci sont, en dépit de la modestie de Dom Séquista, les fondements les plus solides de l'érudition. C'est grâce à des monographies de ce genre que l'on arrive à bien connaître l'histoire d'un pays et la Catalogne se trouve favorisée à ce point de vue, puisque ses archives sont plus riches que celles de tout autre pays en documents du Moyen Age et que l'exiguïté de son territoire a permis à ses érudits de donner sur bien des points des études à peu près exhaustives.

Nous nous permettrons seulement de faire à Dom Séquista deux reproches : le premier est de n'avoir pas publié les documents anciens en latin plutôt que dans la traduction catalane; il eût été bien utile aussi de donner la référence précise de ceux qui ont été publiés ailleurs qu'ici; enfin un index des noms aurait facilité les recherches. Notre second reproche, plus grave, est d'avoir méconnu, en parlant de l'église de Sant Pere de Besalú, les résultats les plus assurés de l'archéologie moderne et de l'histoire de l'art. L'édifice actuel ne peut en aucune façon être celui qui fut consacré en 1003 : son chevet à déambulatoire et à chapelles rayonnantes noyées dans l'épaisseur du mur est un type étranger en Catalogne, dont l'origine doit être cherchée en France; les modèles dont il se rapproche le plus datent d'une époque assez avancée du XII<sup>e</sup> siècle. Telle est la date qui doit être assignée à Sant Pere de Besalú : un simple coup d'œil jeté sur le plan sommaire que publie Dom Séquista suffirait à l'indiquer, mais l'étude du détail et de l'ornementation transforme cette première impression en certitude. En effet la règle la plus élémentaire en archéologie oblige à contrôler le témoignage des documents par la comparaison de l'édifice qu'on étudie avec les monuments contemporains; car nous savons que les églises ont souvent été réédifiées de siècle en siècle, sans qu'aucun témoignage écrit de ces reconstructions nous ait été conservé. Cette date du XII<sup>e</sup> siècle as-

signée à cette église n'est pas, comme le croit Dom Séqueira, « l'opinion personnelle d'un architecte moderne », mais, à n'en pas douter, celle de tous les archéologues qui ont traité de telles questions. Or l'architecture romane de la Catalogne nous est particulièrement bien connue grâce aux ouvrages de Puig i Cadafalch, qui font autorité non seulement en Catalogne mais en France : *l'Arquitectura romànica a Catalunya* (vol. II, 1911 et vol. III, 1918, Barcelone); *le Premier art roman* (Paris, 1928) et *la Geografia i els Origens del primer art romànic* (Barcelone, 1932, traduction française sous presse). Un exemple analogue nous est fourni par une autre église du même village de Besalú, Santa Maria, qui est certainement un édifice du XII<sup>e</sup> siècle, bien que le plus récent acte de consécration qui nous ait été conservé à son sujet soit daté de 1055. Tout en louant Dom Séqueira de nous avoir fourni tant d'intéressants documents concernant son monastère, nous devons retenir ces deux exemples de la nécessité où se trouve l'archéologue de ne pas se fier aveuglément aux témoignages écrits et de les critiquer, car, pour nombreux qu'ils soient dans les archives de la Catalogne, on ne saurait prétendre qu'ils nous aient été conservés au complet.

Georges GAILLARD.

Jean GODEFROY. *Un demi-siècle de vie bénédictine pendant la Renaissance à l'abbaye champenoise de Montier-la-Celle* (Extrait de la *Revue Mabillon*). — In-8° de 119 pages avec plan.

Sauf durant la courte période où elle fut incorporée à la congrégation de Chezal-Benoît (1544-1550), l'abbaye de Montier-la-Celle, située aux portes de Troyes, demeura isolée jusqu'en 1655, époque où elle fut agrégée à la congrégation de Saint-Vanne. Ruinée par les gens de guerre en 1359-1360, elle fut presque immédiatement l'objet de travaux de restauration, et l'état de délabrement dans lequel elle ne tarda pas à retomber ne doit être attribué qu'au défaut d'entretien, lui-même explicable par la désertion des religieux et la misère générale qui tarit les sources de revenus. C'est seulement en 1465 que l'on commence quelques travaux, d'ailleurs bien minimes, mais le rétablissement de la prospérité matérielle du monastère fut l'œuvre de l'abbé Charles de Refuge (1488-1514). Une fois la maison pourvue de ressources suffisantes, il entreprit la construction de la salle capitulaire, puis celle du cloître, entreprise en 1504. Les contestations soulevées par le roi à l'encontre de son successeur Antoine Girard retardèrent pendant trois ans l'installation de celui-ci, mais n'apportèrent aucune interruption dans les travaux : la nef de l'église est alors commencée; l'édifice sera achevé vers 1534, date à laquelle on construisait les riches voûtes du chœur. De tout ce bel ensemble il ne reste, hélas ! plus rien, que quelques objets mobiliers conservés dans l'église paroissiale de Saint-André.

Faut-il dire, avec M. Godefroy (p. 1), que le retour de la prospérité a suscité des essais de réforme pendant la Renaissance ?

Nous ne le croyons pas et l'exposé même de l'auteur donne à son assertion le démenti le plus éclatant. Si Charles de Refuge fut un administrateur fort habile, il fut un piètre abbé, ne provoquant aucune vitalité spirituelle parmi ses religieux, qui semblent avoir mené une existence honnête, mais fort éloignée de la conventualité monastique. La réforme passagère, par union à la congrégation de Chezal-Benoît, fut un accident « étroitement subordonné à une intrigue de Cour », et non pas le résultat durable d'une aspiration à une vie plus parfaite, et il faudra attendre jusqu'au milieu du xvii<sup>e</sup> siècle pour voir enfin une réforme sérieuse s'instituer à Montier-la-Celle. Sous cette réserve, nous devons louer M. Godfrey du soin et de la méthode avec lesquels il a procédé à ses dépouillements d'archives et utilisé son abondante récolte. Il jette une vive lumière sur les divers aspects de l'histoire du monastère : constitution et administration des propriétés rurales et urbaines, rapports avec les prieurés (dont les plus importants sont Sainte-Croix et Saint-Ayoul de Provins), recrutement et formation des religieux, rapports avec l'évêque du diocèse et son chapitre cathédral, liturgie, construction et décoration des édifices monastiques, de l'hôtel abbatial de Troyes et des bâtiments d'exploitation, etc. C'est un livre dont l'intérêt dépasse de beaucoup le cadre de l'histoire locale et qu'on lit avec un grand profit.

André LESORT.

### HISTOIRE LOCALE

LÉON MIROT. *La fondation de la chapelle du Volto Santo en l'église du Saint-Sépulcre à Paris* (Extrait du *Bollettino Storico Lucchese*, 6<sup>e</sup> année, n<sup>o</sup> 1). — Lucques, 1934. In-8<sup>o</sup> de 28 pages.

Dans un ouvrage antérieur, *Études lucquoises*, M. Léon Mirot a étudié l'activité économique des Lucquois, qui ont fondé de nombreux comptoirs, spécialement en France, durant le Moyen Age. Chacune de ces colonies pratiquait une dévotion fidèle envers le *Volto Santo*, cette image du Christ en croix et somptueusement vêtu, « miraculeusement apportée sur une barque aux côtes de la mer tyrrhénienne » et considérée comme le « palladium tutélaire » de la ville de Lucques. Avec le soin minutieux qu'il apporte en tous ses travaux, M. Léon Mirot retrace ici l'histoire de la fondation, en 1343, d'une chapellenie en l'église de l'hôpital et confrérie du Saint-Sépulcre de Paris par Lando et Ugolino Belloni, leurs femmes et Pietro Silvestri, gendre d'Ugolino : intervention du chapitre de Notre-Dame dont dépendait le Saint-Sépulcre, libéralités complémentaires d'autres Lucquois (marchands d'étoffes précieuses, orfèvres, banquiers, fournisseurs et officiers de la Cour), description du mobilier de l'église. C'est une étude pleine d'intérêt pour l'histoire religieuse autant que pour l'histoire économique et pour celle des arts industriels.

André LESORT.



Michel LE GRAND. *Les courses de taureaux dans le Sud-Ouest de la France jusqu'au début du XIX<sup>e</sup> siècle*. Étude historique et documents. — Mont-de-Marsan, Jean-Lacoste, 1934. In-8° de 175 pages, fac-similé et carte, 12 francs.

M. Michel Le Grand, auteur d'une étude estimée sur le chapitre cathédral de Langrès, montre un sens judicieux de l'adaptation en s'intéressant aux institutions locales d'un pays fort éloigné de la Bourgogne, mais où sa profession d'archiviste a fixé sa résidence. La coutume dont il a cherché à éclairer les origines et la destinée jusqu'à l'époque du premier Empire est en effet l'une des plus invétérées et des plus populaires parmi les Gascons. Tous les textes recueillis à son sujet par l'auteur sont ici expliqués et commentés. Le plus ancien date de 1470. Il s'agit là d'une course de vache sans mise à mort, caractère qui est resté de nos jours celui des courses landaises. Le document de 1470 et ceux qui le suivent établissent, d'ailleurs, que l'usage qu'ils attestent remontait à une antiquité immémoriale, survivance adoucie des luttes auxquelles, chez les Anciens, se livraient les bêtes féroces sur l'arène des amphithéâtres. Dans les Landes, le seul combat poussé jusqu'à la mort fut donné « à la mode espagnole » et par des Espagnols invités par les échevins de Bayonne, en 1701, désireux de plaire à Philippe V, en route pour son nouveau royaume.

Certains excès, et notamment l'abus commis par ceux qui pourchassaient les vaches ou les bœufs à travers les rues, sans nulle barrière de protection, attirèrent les foudres de l'Église auxquelles se joignirent des prohibitions émanées de la royauté, des intendants et des préfets. Un évêque d'Aire manifesta une aversion particulièrement vive pour le « sport » national. N'avait-il pas vu des taureaux, échappés à toute contrainte, défoncer les portes de sa cathédrale et semer la panique parmi les fidèles ? Rien cependant ne fut capable d'arracher de cette race son goût ancestral. Devant lui un préfet à poigne, aussi bien que le maréchal de Richelieu, baissèrent pavillon.

Les investigations érudites de M. M. Le Grand autour de ce curieux aspect des mœurs et l'élégance avec laquelle il nous en fait connaître le résultat, ne manqueront pas d'intéresser ses lecteurs et, plus spécialement, ceux d'entre eux qui auront eu le plaisir d'assister au spectacle de ces courses dont il s'est fait l'historien.

B.-A. POCQUET DU HAUT-JUSSÉ.

Charles VASSAL-REIG. *La guerre en Roussillon sous Louis XIII (1635-1639)*. Préface de M. Louis BATIFFOL. — Paris, éditions Occitania, 1934. In-8° de xv-166 pages, 22 francs.

L'auteur a retracé les confuses péripéties de la lutte entre Français et Espagnols, depuis la déclaration de guerre à l'Espagne, jusqu'à la reprise de Salses par les Espagnols. Ces événements sont bien compliqués, mais le récit en est inextricable, car tout vient sur le même plan. Un style empanaché ne rachète point ce

défaut. Bien plus, l'auteur a négligé toute bibliographie. Les notes sont aussi rares que sybillines, par exemple « cf. *Successos en Vich* ». On aimerait à connaître au moins le nom de l'auteur de cet ouvrage, les passages auxquels M. Vassal-Reig fait plus précisément allusion. Des très nombreux personnages nommés au cours du récit, très peu sont définis par une indication biographique, si succincte soit-elle, et ce sont ceux que tout le monde connaît ! Le défaut est particulièrement sensible pour les noms espagnols, qui paraissent et disparaissent comme des fantômes. Bien entendu, aucun index des noms de personnes et de lieux. Ce ne sont que des détails, mais on aurait tort de les négliger. Enfin et surtout, l'auteur se place trop uniquement du côté français. Il ne semble pas avoir bien sérieusement cherché à renouveler nos connaissances sur le sujet, pourtant intéressant, par l'emploi des sources locales ou espagnoles, auxquelles nous n'avons vu aucun renvoi précis.

P. d'HERBÉCOURT.

Justin GODART. *Le Jansénisme à Lyon. Benoît Fourgon (1687-1773)*. — Paris, Alcan, 1934. In-8° de 245 pages.

Le livre comprend deux parties : l'une est la reproduction du manuscrit de B. Fourgon ; l'autre est consacrée à des considérations générales sur le jansénisme et au récit d'incidents jansénistes à Lyon.

La publication du Journal de ce prêtre lyonnais, persécuté pour cause de jansénisme, sera utile. Le récit est intéressant, et nous révèle, entre autres, un frère de Quesnel, dont le rôle de propagateur du quesnellisme s'éclaire d'une vive lumière.

Des considérations, nous ne dirons qu'un mot : elles ont la saveur du paradoxe.

On affirme que « les jansénistes étaient des catholiques qui ne supportèrent pas que les Jésuites pussent employer la papauté à imposer leur politique dans le royaume ». On nous apprend que les cinq propositions attribuées à Jansénius « étaient des faux ». On invoque un rapprochement inattendu entre « l'affaire Jansénius et l'affaire Dreyfus », conduites, assure-t-on, « l'une et l'autre avec de semblables méthodes de mensonge et de calomnie ». On écrit aussi que le jansénisme n'a rien de commun avec les convulsionnaires et les secouristes. Cependant, s'il y a un point certainement établi, c'est la filiation directe de ces phénomènes, sortis de la doctrine janséniste. Et le plus curieux dans l'affaire, c'est que cette filiation n'apparaît peut-être nulle part ailleurs avec plus de force qu'à Lyon même. Mais l'auteur ne semble pas en avoir le soupçon.

De cette histoire générale du jansénisme, brossée à grands traits approximatifs, l'auteur passe à l'histoire du jansénisme à Lyon. Non sans s'attarder encore sur quelques histoires de jésuites. Il paraît que ceux-ci, installés à Lyon aux environs de 1564, y com-

mirent force méfaits, y développèrent force associations qui cachèrent des filiales de l'Ordre, y provoquèrent force querelles, surtout avec Benoit Puys, curé de Saint-Nizier de Lyon, y combattirent l'influence du P. Jean Soanen, y exploitèrent enfin lucrativement les collèges et une pharmacie. Le récit de ces incidents tend à nous montrer « que l'opinion populaire à Lyon ne leur était pas favorable ». La chose est possible, quoiqu'il soit difficile de concilier cette appréciation avec les faits suivants. De 1603 à 1763, les Jésuites tiennent à Lyon plusieurs collèges très florissants, une maison de retraites avantageusement connue et très fréquentée, une apothicairerie ayant une grande réputation de savoir et de charité. Ils sont, en 1712, choisis par l'archevêque de Lyon, Claude de Saint-Georges, pour prêcher une mission, qui réussit au point de nécessiter l'intervention des consuls afin de régler l'immense procession qui la termina. Mais en tout cela, où est le jansénisme à Lyon<sup>1</sup> ? Ajoutons que le massacre par le peuple du principal du collège Aneau est assez établi par les documents pour interdire une insinuation de l'auteur : « Quelle part y eurent les Jésuites qui en furent les bénéficiaires ? » Pour nous servir de sa langue, il y a dans « cette ambiguïté maligne qu'infecte l'insinuation », ou trop peu de précision, si l'on a une preuve, ou trop d'insolence, si l'on n'en possède aucune. Cela relève d'une littérature particulière, mais de l'histoire, non pas.

Que savons-nous cependant du jansénisme à Lyon ? Ses origines nous restent encore bien obscures. Sans doute, Mère Angélique de Port-Royal entretenait une correspondance avec la Visitation de Lyon et certains particuliers, mais les Visitandines étaient si peu jansénistes, qu'en 1664, six d'entre elles furent choisies, sous la conduite de Mère Eugénie de Fontaine, originaire de Lyon, pour remplacer les religieuses de Port-Royal exilées. Cependant, Lyon a donné à Port-Royal M. Dugué de Bagnols, « le procureur des pauvres », et Sœur Françoise de Sainte-Julie, qui fut prieure de 1699 à 1706. Il y avait certainement dans la ville de Lyon quelques centres de pensée janséniste. Dans la relation de son voyage à Aleth, Lancelot raconte qu'il a « visité quelques saints de la terre », à Lyon : M. Feret, Mlle de Gadagne, abbesse du couvent de l'Annonciade, deux religieuses au monastère des Visitandines de Bellecour. En 1727, les PP. de l'Oratoire, mis par Mgr de Neuville à la tête du Séminaire de Lyon, semblent bien avoir enseigné la doctrine de Port-Royal, et l'avoir encore répandue au couvent des filles de Saint-Benoît, qui furent dispersées, pour le motif de jansénisme, en 1733, mais ne tardèrent pas à signer le formulaire, en 1734. La congrégation des prêtres missionnaires de Saint-Joseph de Lyon, fondée par Jacques Crétenet, fut encore inquiétée vers 1720, pour cause de jansénisme. Mais c'était une communauté fort peu nombreuse et sans rayon-

1. L'auteur écrit, il est vrai, que Guy Patin était « janséniste ». — Cela surprendra beaucoup ceux qui connaissaient l'illustre médecin et l'opiniâtre sceptique.

nement. La diffusion de la doctrine ne semble pas beaucoup devoir à ses membres.

On reconnaîtra que, sur les relations de ces diverses communautés avec les jansénistes de Paris, ou sur l'influence exercée par quelques individualités, le livre de M. Godart a apporté des vues intéressantes, mais qu'il faut compléter et auxquelles il est nécessaire d'ajouter quelques chapitres.

Il y avait, en effet, à Lyon, vers la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, une société de secours, qui était en relations avec celle de Sœur Angélique, à Paris. Le P. Bernard Lambert joua un rôle actif dans la diffusion de l'hérésie, alors qu'il était le théologien de M. de Montazet, archevêque de Lyon. M. Desfours de Genetière fut l'un des principaux instruments de cette diffusion, pour laquelle il dépensait sa fortune et faisait imprimer des traités dans les presses clandestines qu'il s'était procurées. Il faudrait encore élucider le rôle de cette mystérieuse dame Cazotte, de Lyon, dont le salon, vers 1773, servit à des fins religieuses, politiques, et sans doute à des expériences d'étranges thaumaturges. Si l'œuvre des Margouillistes se développa principalement aux alentours de Lyon, c'est qu'il y avait déjà des germes de corruption, qu'il eût été bien utile de déceler parmi les milieux jansénistes de la ville et de la région. Le fameux Bonjour a séjourné à Lyon; on connaît même quelques incidents scandaleux de son passage dans la grande ville, qui jetèrent le désarroi parmi les fidèles jansénistes. Enfin le rôle joué par Mlle Sabatier, élève de Desfours de Genetière et dirigée du Père Caussanel, puis de M. Niquille, mériterait une ample monographie.

De tout cela, il ressort que la diffusion du jansénisme à Lyon n'a pas encore trouvé son historien<sup>2</sup>.

Joseph DEDIEU.

2. A corriger quelques inexactitudes : page 78, ce n'est pas en 1618, mais le 5 avril 1619, que saint François de Sales vint à Maubuisson; — p. 79, les archives de la Visitation ne sont pas « un tombeau » pour les lettres de sainte Chantal et de la Mère Angélique, car on en connaît de très importants extraits; — p. 80, ce n'est pas en 1670, mais le 27 septembre 1673, qu'est mort Robert Arnauld d'Andilly; — p. 98, ce n'est pas en 1666, mais le 16 novembre 1665 que l'archevêque de Paris fit élire une abbesse à Port-Royal de Paris; — p. 99, ce n'est pas le 18 novembre 1707, mais le 28, que les religieuses des Champs furent privées des sacrements. — Sur la Mère Eugénie de Fontaine (p. 81), sur l'abbé Bail que l'auteur maltraite et que l'on juge aujourd'hui plus équitablement (p. 89), sur Mlle de Joncoux qui méritait une note plus précise (p. 203), voir Mlle Cécile GAZIER, *Histoire du monastère de Port-Royal* (1929) et *Revue de Paris* du 15 avril 1929. — Comment un mot que l'on croit spirituel peut révéler d'étranges oublis : on dit, p. 81, que Mme de Chantal « eut à expier » son amitié pour Mère Angélique : morte en 1641, elle fut canonisée seulement en 1767, alors que François de Sales, mort en 1622, l'était dès 1660. Nul n'ignorait les relations de celui-ci avec Port-Royal, qu'il n'eut pas à expier.

- E. SOL. *Dans la Tourmente révolutionnaire*. — Paris, A. Picard, 1933. In-8° de 420 pages, 30 francs.
- *La Prison, l'Exil, les Pontons*. — Paris, E. Champion, 1933. In-8° de 523 pages, 30 francs.
- *Quercynois de la période révolutionnaire*. — Paris, Champion, 1934. In-8° de 448 pages, 30 francs.

M. le chanoine Sol continue la publication du résultat de ses recherches diligentes sur la révolution en Quercy. Il signale l'influence des Sociétés populaires sur la marche de la révolution dans cette province. Elles étaient loin de refléter l'opinion du peuple, elles la violentaient plutôt qu'elles ne l'exprimaient. On peut regretter que l'auteur n'ait pas insisté davantage et utilisé, sur ce point important, la riche documentation qui se trouvait à sa disposition.

Beaucoup de prêtres furent emprisonnés dans des conditions généralement défectueuses, faute de place ; d'autres furent contraints d'émigrer. Ils se réfugièrent en Angleterre, en Suisse (canton de Fribourg), en Toscane et dans les États de l'Église. La plupart s'acheminèrent vers l'Espagne où ils furent assez mal reçus par le gouvernement, un peu mieux par les évêques et un peu plus mal par le clergé régulier. Les ressources étaient insuffisantes, et beaucoup eurent à souffrir de l'extrême pauvreté où ils étaient réduits. Les ecclésiastiques qui n'étaient pas reclus dans les prisons ou les maisons religieuses désaffectées furent déportés. Combien de Quercynois subirent ce sort ? M. Sol ne nous le dit pas. La plupart furent dirigés vers les pontons de l'île d'Aix : les *Deux Associés* et le *Washington*. Ils y moururent de misère ; d'autres furent expédiés à Brouage. Après le coup d'état du 18 fructidor, les prêtres du Lot qui étaient rentrés en secret et s'étaient fait rayer de la liste des émigrés, furent de nouveau incarcérés ou durent repartir pour l'exil. L'administrateur du diocèse de Cahors, M. de Bécave fut aussi emprisonné, puis relâché après Thermidor.

Les deux premiers volumes indiqués ici mettent au jour de fort longues et fort consciencieuses recherches aux archives départementales et aux Archives nationales. Il faut avouer, tout en rendant hommage à l'immense labeur de leur auteur, qu'ils forment, avec les six volumes qui les ont précédés, un tout très considérable et assez disparate, publié simultanément chez deux éditeurs. Ces huit volumes, sans précisément se répéter, chevauchent un peu l'un sur l'autre, et il est même difficile de les placer en bon ordre sur un rayon de bibliothèque. L'ensemble est assez décousu. On regrette aussi l'absence de statistiques et de conclusions générales. L'auteur ne nous laisse ignorer aucun des menus faits qui se sont passés en Quercy, mais quelle place ces petits faits étroitement locaux et purement individuels occupent-ils dans l'ensemble, quelle est leur importance relative et leur proportion numérique ? Lui seul pouvait nous le dire, et il l'a oublié ou négligé. Les détails anecdotiques fourmillent, mais quel-

ques chiffres et quelques vues synthétiques eussent été beaucoup plus instructifs que tant de détails qu'on ne peut s'empêcher de trouver oiseux.

Le troisième ouvrage, *Quercynois de la période révolutionnaire*, que l'auteur promettait comme un Index général de ses ouvrages sur la Révolution, ne remplit pas les promesses de son auteur, ni l'attente des lecteurs. Il constitue bien une sorte de dictionnaire biographique de personnages quercynois de la période révolutionnaire mais, comme il ne renvoie pas aux autres ouvrages de M. le chanoine Sol, il sera de peu d'utilité à ceux qui le consulteront. Ceux-ci devront se contenter de la brève notice donnée sur chaque personnage, sans pouvoir se référer à aucun contexte pour le replacer dans son cadre, et c'est dommage.

Georges COULEN.

André CLAUDE. *L'administration du district de Neufchâteau-Mouzon-Meuse (juin 1790-novembre 1795)* (Thèse de doctorat présentée à la Faculté des lettres de l'Université de Nancy). — Clamécy, imprimerie André Fournier, 1933. In-8° de xv-243 pages.

En écrivant l'histoire de l'administration du district de Neufchâteau (Vosges) de 1790 à 1795, M. André Claude a fait œuvre d'érudit. Il a dépouillé systématiquement les archives et il en a tiré une foule de renseignements utiles : textes, statistiques, tableaux comparatifs abondent dans ce volume. On aimerait que ce travail fût suivi de beaucoup d'autres du même genre. Cependant une lecture attentive n'est pas sans apporter quelques déceptions. Il semble que l'auteur n'a pas su tirer tout le parti possible de la documentation qu'il a recueillie; c'est du moins ce qui paraît au point de vue de l'histoire de l'Église, qui seul nous intéresse ici.

La question de la Constitution civile du clergé est abordée dans le chapitre intitulé : « Maintien de l'ordre et surveillance du clergé. » Il y est écrit : « Ce qui à Neufchâteau, comme ailleurs, donna les plus grandes inquiétudes au point de vue du maintien de l'ordre, ce fut l'attitude du clergé. » Et cependant, même si l'on se place au simple point de vue administratif, l'attitude du clergé réfractaire, et ensuite de tout clergé comme de tous les catholiques, pourrait peut-être donner lieu à des remarques qui l'envisagent comme autre chose que comme un attentat à l'ordre public. Même si la Déclaration des droits de l'homme n'avait pas proclamé que « nul ne doit être inquiété pour ses opinions religieuses », il ne manquerait pas de raisons pour justifier l'attitude du clergé et condamner les mesures persécutrices prises contre lui. Évidemment, pour les révolutionnaires de 1791, le curé Jérôme qui rétracte son serment constitutionnel, le curé Baudot qui continue l'exercice de ses fonctions pastorales, le curé Humblot qui prétend ne pas reconnaître d'autre supérieur que l'évêque de Toul

peuvent être des perturbateurs de l'ordre; mais pour l'historien ! On est en droit de s'attendre à des jugements plus nuancés.

Cependant le chapitre le plus intéressant et le plus important de tout l'ouvrage est celui qui est consacré aux « biens nationaux »; — chapitre qui a demandé un travail énorme et dans lequel on est heureux de trouver de précieux tableaux. Mais là aussi, là surtout la façon de présenter les choses ne va pas sans motiver quelque critique.

Ce qui est un scandale pour l'auteur, c'est l'importance de la propriété ecclésiastique, c'est « la richesse du clergé qui, régulier ou séculier, possédait des biens immenses sur toute l'étendue du district » (p. 89). Mais étaient-ils donc si riches ces bénédictins de Chatenois qui avaient une propriété foncière de 28 hectares dispersés sur dix communes; ces Annonciades de Neufchâteau avec leurs 14 hectares dispersés sur onze communes; cette abbaye de Mureau avec ses 73 hectares répartis sur dix-neuf communes; et ces Bénédictins de Toul avec leurs 47 hectares ? Nulle part d'ailleurs l'ensemble des biens d'Église n'atteint 9 % de la superficie du territoire de la commune et souvent il n'est que de 1 % à peine. La moyenne du district de Neufchâteau doit être sensiblement la même que pour le reste de la France : soit 6 %. A Rollainville les biens de l'abbesse de l'Étanche, des Augustines, du Chapitre de Poussay, des Bénédictins de Saint-Mansuy de Toul et de la cure n'arrivent à former, en y ajoutant les biens du domaine royal, qu'un total de 68 ares 34 centiares, soit 0,1 % du territoire. Et ce n'est pas là une exception. Sur les quatre-vingt-treize communes du district, dans onze seulement les biens de première origine dépassent 50 hectares. Qu'aurait dit l'auteur s'il avait trouvé des abbayes qui, comme Saint-Wandrille ou Jumièges, possédaient 1 200 hectares, comme Montier-en-Der en avaient 1 100, ou simplement comme le Chapitre de Saint-Laurent de Joinville 311 ou celui de Saint-Étienne de Chalons 681 ?

Mais si l'on compare maintenant ces « riches » ecclésiastiques aux paysans et aux bourgeois qui acquérèrent ces biens, que voit-on ? Ici, nous nous en rapportons à M. Claude. « Généralement, le morcellement des biens nationaux mis en vente ne fut pas considérable; les gros morceaux trouvaient acheteurs et l'on vendait des fermes entières... On peut dire que le morcellement n'eut pas une grande importance dans le district de Neufchâteau. C'est qu'il y eut en effet une véritable ruée de soumissionnaires au début des ventes... La ferme de Gerbonvaux estimée 15 950 livres se vend 70 000 livres... (p. 110). Une ferme estimée 60 977 livres se vend 181 000 livres... Le moulin de Greux estimé 43 548 livres est vendu 526 000 livres... Cette fois encore, ce sont des noms de paysans qui reviennent le plus souvent parmi les acheteurs; on peut même dire que leur proportion a encore augmenté » (p. 132). Et plus loin (p. 138) : « Étant donné que la plupart de ces gros acquéreurs... étaient des cultivateurs, nous sommes fondés à dire qu'il y avait véritablement de l'argent chez certains paysans de

1789, que certains étaient vraiment des « coqs de village » et que la misère des campagnes n'était pas aussi profonde ni aussi générale qu'on l'a cru pendant longtemps. » A la bonne heure ! Mais alors pourquoi se scandaliser si fort quand les propriétaires de ces mêmes biens étaient des gens d'église ? Étant donné surtout que, d'une part, s'il s'agit de biens du clergé régulier ils n'appartenaient pas à un seul individu, mais à un groupement, à une communauté, et que, d'autre part, ils étaient tous grevés de charges sociales, parfois considérables. L'auteur enfin semble oublier dans quel état se trouvait l'Église de France au moment de la Révolution, — époque à laquelle, si l'on s'en tient au clergé régulier, sur 775 abbayes d'hommes existant alors, la feuille des bénéfices permet de constater que 625 étaient possédées en comende.

Pierre SALMON.

Charles LEROY. *Notes sur une exploitation agricole en Normandie, dans le Roumois, au XVIII<sup>e</sup> siècle.* — Rouen, Lestringant, 1934. In-8° de 178 pages.

Au cours d'une longue carrière notariale exercée dans le Roumois, M. Ch. Leroy a pu voir beaucoup de papiers anciens et prendre une connaissance approfondie de cette région ; comme il est, par surcroît, doué d'un minutieux esprit d'observation et qu'il sait très exactement la valeur des termes employés dans les actes, ses travaux d'histoire locale sont pour nous extrêmement précieux. La monographie de la famille Ballicorne, qui a exploité pendant plus d'un siècle la ferme du Fay à Saint-Pierre-du-Boscguérard (Eure), est riche de renseignements sur l'histoire économique et sociale (mode d'exploitation des terres, vente des produits, taux des salaires et des marchandises, etc.). Au point de vue de l'histoire religieuse, elle nous intéresse surtout par le fait que plusieurs membres de cette famille ont été receveurs de la baronnie du Hauzey, possession de l'abbaye du Bec-Hellouin : ils appartenaient à cette bourgeoisie rurale, instruite, qui a donné des magistrats aux juridictions seigneuriales et royales, qui a aussi compté quelques prêtres, — et qui a fourni les principaux artisans de la Révolution de 1789 en province.

André LESORT.

Chanoine A. PRÉVOST. *Saint-Rémy de Troyes.* — Domois, par Ouges (Côte-d'Or), Union typographique, 1933. In-8° de 87 p.

Sur la population de cette paroisse troyenne où vivaient jadis beaucoup de tisserands, sur l'église fort originale avec son élégante flèche de 60 mètres et ses peintures du XVI<sup>e</sup> siècle, enfin sur la vie religieuse, l'auteur, en s'aidant de l'état-civil et des comptes de la fabrique, donne une étude qui ne se lit pas sans intérêt. M. Prévost, qui décrit parfois un peu rapidement les richesses artistiques de Saint-Rémy, réserve à juste titre une attention parti-



culière au crucifix de Girardon, chef-d'œuvre de toute beauté, qui est aujourd'hui fixé sur le tabernacle du maître-autel. La brochure comprend un *curriculum vitae* du clergé. Elle se termine par un index alphabétique. Reproductions : *l'Église Saint-Rémy avant 1873; le Christ de Girardon; Office de la Sainte-Croix*, xvi<sup>e</sup> s., etc.

Paul DUPIEUX.

Chanoine A. PRÉVOST. *Histoire de Sainte-Madeleine, quartier et paroisse de Troyes*. — Domois, par Ouges (Côte-d'Or), Union typographique, 1934. In-8° de 168 pages.

Rédigé à peu près sur le même plan que le précédent, ce livre a des ambitions plus étendues et très dignes de son sujet. Le quartier, né des foires et marchés du xi<sup>e</sup> siècle, est présenté, sinon expliqué, dans son ensemble. Il revit avec ses hôtels Renaissance, dont ceux de Marisy et des Ursins, qui sont reproduits, font encore la joie des visiteurs. L'auteur note, comme pour Saint-Rémy, une population deux fois plus nombreuse vers 1570 que vers 1765. « Les causes de cette décroissance de la natalité (décadence du commerce, etc.) n'ont pas à être recherchées ici », dit-il. C'est vrai, mais on le regrette. — Quant à l'église, la plus ancienne et l'une des plus belles de Troyes avec son jubé de Jean Gailde et son admirable Sainte-Marthe, elle est décrite utilement, parfois peut-être d'une manière hâtive. Aurait-il été impossible de donner un historique, de discerner avec plus de clarté les campagnes de construction, de dater du xi<sup>e</sup> siècle — cela est sous-entendu — le triforium du croisillon nord, de parler du tableau représentant saint Augustin qui offre son cœur à l'Enfant-Jésus et de l'attribuer à Ninet de Lestin, lequel n'est pas mentionné ? Le Saint-Robert, taillé dans le bois, avec ses plis chiffonnés déjà, ses cassures, ses méplats, remonte-t-il bien au début et non à la fin du xvi<sup>e</sup> siècle ? Quoi qu'il en soit, il faut remercier M. Prévost : son ouvrage constitue un guide des plus précieux. Les tribulations des curés en face du jansénisme, les drames du billet de confession, les scènes révolutionnaires, tout cela qui importe pour l'histoire des idées religieuses est narré d'une plume alerte. Le livre se termine par une table alphabétique.

Paul DUPIEUX.